



ASSEMBLÉE NATIONALE

11ème législature

Danone

Question au Gouvernement n° 2561

Texte de la question

M. le président. La parole est à Mme Odette Grzegorzulka, pour le groupe socialiste. (Protestations sur les bancs du groupe de l'Union pour la démocratie française-Alliance.)

Mme Odette Grzegorzulka. Il y a moins d'une semaine, la presse annonçait d'importants projets de restructuration de la filière biscuits de l'entreprise Danone qui se traduiraient par le licenciement de 1 700 salariés dans l'ensemble du pays.

M. le président. Pardon de vous interrompre madame Grzegorzulka, mais j'ai commis une erreur. J'aurais dû donner la parole à M. Plagnol ! Je vous prie de bien vouloir m'excuser, monsieur Plagnol, j'appellerai votre question immédiatement après. J'ai été surpris par ce nouveau système, par cette expérimentation. J'avais tellement hâte d'entendre Mme Grzegorzulka !

Mme Odette Grzegorzulka. Je vous comprends !

M. le président. Poursuivez, ma chère collègue.

Mme Odette Grzegorzulka. Tout le monde a compris que je parlais du douloureux problème que constituerait le plan de licenciement de 1 700 salariés de l'entreprise Danone en France, si celui-ci était avéré comme la presse l'a annoncé la semaine dernière.

C'est pourquoi je vous pose ma question, monsieur le Premier ministre, au nom de tous mes collègues et amis dont les départements sont concernés, en particulier le Doubs, les Ardennes et le Pas-de-Calais.

M. Julien Dray. Et l'Essonne !

Mme Odette Grzegorzulka. Dans l'Aisne, plus de 500 emplois seraient supprimés dans deux sites: Jussy et Château-Thierry.

Cette annonce surprenante, brutale,...

M. Lucien Degauchy. Due aux 35 heures !

Mme Odette Grzegorzulka. ... est d'autant plus choquante qu'elle concerne une entreprise extrêmement prospère, dont les bénéfices sont de 11 %. Pour enrichir les actionnaires, pour augmenter encore plus les dividendes de leur capital, les salariés devront-ils se résigner au cauchemar annoncé ?

M. Lucien Degauchy. Le résultat des 35 heures commence à se faire sentir !

Mme Odette Grzegorzulka. Nous ne pouvons accepter que se renouvelle le scandale Michelin-Wolber de l'an dernier !

Comment les milliers de salariés de Danone pourraient-ils accepter un plan de licenciement alors qu'ils viennent d'être félicités par leur patron pour le bon travail effectué ? Ils n'accepteront jamais d'être jetés comme le papier d'emballage des biscuits qu'ils fabriquent ! Ils nous regardent aujourd'hui, ils comptent sur nous pour apaiser leur intense émotion, leur légitime colère.

Monsieur le Premier ministre, quels moyens envisagez-vous de mettre en oeuvre pour empêcher cette logique financière de s'imposer, pour faire respecter par les dirigeants de Danone la dimension humaine et sociale et, surtout, pour préserver les milliers d'emplois et les outils de production extrêmement performants qui font la fierté de notre pays ? (Applaudissements sur de nombreux bancs du groupe socialiste et sur plusieurs bancs du groupe communiste et du groupe Radical, Citoyen et Vert.)

M. le président. La parole est à M. le ministre de l'agriculture et de la pêche, pour une réponse brève.

M. Jean Glavany, ministre de l'agriculture et de la pêche. Je vais essayer d'être le plus bref possible, monsieur

le président, encore que la question de Mme Grzegorzulka mérite de longs développements. Mme Guigou a déjà répondu au nom du Gouvernement sur ce sujet tout à l'heure, et je ne peux pas dire mieux. J'ajouterai simplement deux précisions, madame la députée.

La semaine dernière, après la parution de cet article, le 11 janvier, le P-DG de Danone a pris contact avec moi pour en démentir le contenu. Je lui ai dit que ce n'était pas à moi mais à lui de le démentir auprès de l'opinion et des salariés.

Du point de vue de l'opinion, un démenti paraît aujourd'hui dans le journal qui avait révélé l'information la semaine dernière. Quant aux salariés, je pense que le groupe va intervenir à ce sujet auprès du comité de groupe qui se réunit à Genève ou à Lausanne aujourd'hui, ou auprès du comité central d'entreprise qui se réunit à Evry le 18 janvier.

Dès l'annonce de cet article, vu l'émotion provoquée dans plusieurs circonscriptions, et en particulier dans la vôtre, qui est touchée dans les unités de Jussy et de Château-Thierry, j'ai mis en place, aussi bien dans mon cabinet que dans mes services, une cellule de suivi des problèmes au jour le jour, que vous connaissez puisque vous avez travaillé avec elle.

Je puis vous assurer que, tant au ministère de l'emploi et de la solidarité qu'au ministère de l'agriculture et de la pêche, nous allons continuer à suivre très attentivement ce dossier de sorte que les obligations légales et, au-delà, les obligations citoyennes de ce groupe soient scrupuleusement respectées, et que les droits et les intérêts des travailleurs soient scrupuleusement défendus. (Applaudissements sur les bancs du groupe socialiste, et sur quelques bancs du groupe Radical, Citoyen et Vert.)

M. Jean-Pierre Soisson. Très bien !

Données clés

Auteur : [Mme Odette Grzegorzulka](#)

Circonscription : Aisne (2^e circonscription) - Socialiste

Type de question : Question au Gouvernement

Numéro de la question : 2561

Rubrique : Agroalimentaire

Ministère interrogé : agriculture et pêche

Ministère attributaire : agriculture et pêche

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 17 janvier 2001, page 385

La question a été posée au Gouvernement en séance, parue au Journal officiel du 17 janvier 2001